

35 millions de mètres carrés laqués en France

Qualimarine fête ses 20 ans !

Dans les années 1990, le taux de sinistralité élevé constaté en bord de mer vient bousculer le marché de la menuiserie aluminium. Au premier rang des accusés : une forme de corrosion spécifique aux matériaux peints, la corrosion filiforme. L'oxydation apparaît alors sous forme de fils très fins, presque invisibles, sous la couche de peinture, mais finit par entraîner son décollement. L'attaque reste superficielle, sans effet négatif sur la résistance du métal, mais entraîne de graves conséquences sur l'esthétique de l'ouvrage.

1996 – 2000 : la genèse d'une certification, à la recherche d'une solution contre la corrosion

En 1996, la profession se mobilise pour trouver une réponse efficace à ce problème. Après quatre années de recherches et d'études scientifiques, donnant lieu à des publications, la filière définit des règles de performance pour contrer la corrosion. La maîtrise de la chaîne de qualité des traitements de surface et de la composition des alliages va ainsi permettre d'améliorer considérablement la résistance à la corrosion des menuiseries en aluminium.



Qualimarine®
Aluminium Laqué
Haute Qualité
Certifié

2001 : la naissance de Qualimarine

Ces règles de performance aboutissent en 2001 à la création de la certification Qualimarine, qui garantit en particulier un procédé de traitement de surface renforcé et des préconisations d'alliages d'aluminium de qualité, afin d'assurer la durabilité des ouvrages dans tous les types d'environnement.

« C'est la seule certification qui garantit la maîtrise de la qualité de toutes les matières entrant dans la fabrication des pièces en aluminium laqué, indique Mélanie Grammaticopoulos, déléguée générale de l'Adal. Elle impose le plus haut niveau d'exigence et de maîtrise sur tous les paramètres du thermolaquage, en particulier, un contrôle rigoureux de la composition des alliages, deux étapes de décapage alcalin et acide, ainsi que des prescriptions d'entretien du produit fini... Afin de garantir la qualité supérieure des pièces en aluminium thermolaqué destinées à l'architecture dans toutes les conditions atmosphériques ».

2003 : Qualimarine est intégrée dans la norme française NF P 24-351

Dès 2003, Qualimarine est intégrée dans la norme française NF P 24-351 pour la protection contre la corrosion des ouvrages métalliques. Elle répond également en tout point aux prescriptions de la norme NF EN 12206-1 pour le thermolaquage.

2008-2009 : les DTU recommandent Qualimarine

Qualimarine répond également en tout point aux normes NF DTU 33.1 et 36.5 pour les marchés de travaux de bâtiment. Des documents qui stipulent expressément que Qualimarine est la preuve de la conformité du traitement aux exigences des normes.

« Mieux, Qualimarine est l'unique certification du marché à répondre à la fois aux exigences de traitement chimique préparatoire requis dans les cahiers des clauses techniques types et aux exigences de composition chimique des alliages d'aluminium », se félicite Mélanie Grammaticopoulos.

2016 : Qualimarine se renforce

En 2016, la certification introduit des exigences supplémentaires en matière de qualité (teneurs restreintes en cuivre, plomb et silicium), de contrôle et de traçabilité des alliages d'aluminium des profilés. Elle durcit également les essais de corrosion.

Parallèlement, l'Adal met en place un droit et des conditions d'utilisation de la marque et du logo Qualimarine, destinés aux concepteurs et fabricants pour leurs produits certifiés. « Une démarche plébiscitée qui vise à renforcer la traçabilité des



« Une qualité supérieure essentielle pour sécuriser les clients »

« Qualimarine est une chance pour le développement du marché de l'aluminium parce qu'il assure à la clientèle une qualité supérieure. Nous sommes très surveillés, l'Adal missionne des cabinets spécialisés pour réaliser des contrôles inopinés dans nos ateliers. Nous avons un suivi très qualitatif à toutes les étapes de fabrication. Cette exigence contribue à sécuriser le marché : choisir Qualimarine, c'est l'assurance pour les clients que l'aluminium ne va pas se corroder. C'est essentiel pour préserver l'image de marque des traitements de surface de l'aluminium ».

Régine Corre, Reinal (85)



« Un label de qualité pour aborder tous les marchés avec sérénité »

« Notre entreprise est certifiée Qualimarine, ce qui nous permet de garantir le process utilisé pour le thermolaquage et d'assurer la pérennité du traitement pendant au moins dix ans. Pour obtenir et conserver ce label, nous sommes soumis à deux audits par an sous forme de contrôles inopinés de l'ensemble du process, ce qui nous oblige à respecter toute la charte de qualité imposée par la certification. Qualimarine nous apporte de la tranquillité : en respectant toutes les étapes du process, nous nous assurons de la tenue du traitement de surface sur la durée. C'est un label qui nous permet d'aller avec sérénité sur tous les marchés et sur tous les produits en aluminium ».

David Dissegna, Procolor (31)



« Une garantie certifiée de la tenue de la laque dans le temps »

« La certification Qualimarine nous permet aujourd'hui d'avoir un traitement de surface plus rigoureux, afin d'éviter la corrosion filiforme. La pérennité de la menuiserie aluminium dans le temps est l'une des principales attentes des maîtres d'ouvrage et des architectes. Cela rassure les prescripteurs d'avoir un traitement avec une traçabilité. Lorsqu'elle est certifiée, toute la chaîne du thermolaquage est tracée, et des contrôles réguliers sont réalisés, y compris des contrôles surprises. Qualimarine apporte une garantie certifiée de la tenue supérieure de la laque dans le temps ».

Florent Guirois, Sepalumic



“ Qualimarine est l'unique certification du marché à répondre à la fois aux exigences de traitement chimique préparatoire requis dans les cahiers des clauses techniques types et aux exigences de composition chimique des alliages d'aluminium.

MÉLANIE GRAMMATICOPOULOS,
DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE DE L'ADAL

composants certifiés et à mieux informer les consommateurs », précise Mélanie Grammaticopoulos.

2019 : Qualimarine se développe

À partir de 2019, le référentiel de certification Qualimarine et les obligations de qualité des alliages sont étendus aux produits laminés (tôles). À l'issue d'une réflexion visant à éliminer les risques de dérives avant leur apparition, le programme technique est largement étoffé : le contrôle interne en atelier s'intensifie par la mise en œuvre d'actions préventives et correctives dûment contrôlées lors d'inspections inopinées.

2021 : Qualimarine fête ses 20 ans... et se projette dans la transition bas carbone

En favorisant l'utilisation d'alliages d'aluminium recyclés, Qualimarine contribue à réduire l'empreinte carbone de la filière. Les conditions de qualité fixées par cette certification pour la composition chimique des alliages s'appliquent en effet aussi aux alliages issus du recyclage. Aujourd'hui et pour longtemps, la performance anticorrosion Qualimarine est l'alliée de la construction bas carbone.

« Depuis 20 ans, Qualimarine est l'emblème du combat contre la corrosion, ajoute Mélanie Grammaticopoulos. Après des années de recherche scientifique et technique, Qualimarine a ainsi permis de préserver l'aluminium laqué des risques de corrosion. En apportant cette sérénité à la filière, la certification Qualimarine s'est rapidement imposée comme la solution de protection du marché pour les ouvrages aluminium. Chaque année, Qualimarine représente plus de 35 millions de mètres carrés laqués en France, sans compter les volumes produits au-delà des frontières. L'aluminium, appelé métal vert en raison de sa recyclabilité infinie, ne perd ni de sa masse ni de ses propriétés après seconde fusion. Laqué sous certificat Qualimarine, ses qualités de résistance et d'aspect attendues dans l'architecture sont également conservées, poursuit-elle. Qualimarine est en effet la seule certification à couvrir la qualité des alliages de l'aluminium recyclé. Par cette maîtrise, elle répond pleinement aux enjeux environnementaux de la RE2020. Aujourd'hui et pour longtemps, la performance anticorrosion est l'alliée de la construction bas carbone », conclut Mélanie Grammaticopoulos.

Cette projection dans l'avenir se traduit notamment par une nouvelle identité graphique. ■

QUID DE L'ADAL ? **adal**

FOCUS

Fondée en 1965, l'Adal est un acteur historique et engagé de la filière aluminium. Organisation représentative des professionnels du traitement de surface de l'aluminium, elle est composée de 60 entreprises adhérentes, issues de l'industrie du thermolaquage, de l'anodisation, de la fabrication de peinture en poudre et de produits chimiques. Les certifications de l'Adal ont été développées pour répondre aux attentes du marché de l'architecture : Qualanod pour l'anodisation sulfurique, Qualimarine pour les produits thermolaqués, et Qualilaquage pour le revêtement par thermolaquage. Ces certifications fixent des obligations de qualité d'exécution et de performance des produits finis : elles apportent ainsi aux prescripteurs et utilisateurs une sécurité sur la qualité des portes et fenêtres, façades, garde-corps...

L'association regroupe des acteurs de toute la filière aluminium : organisations professionnelles (SNFA, UITS...), fabricants de peintures en poudre (Akzo Nobel, Axalta...), fabricants de produits chimiques (Henkel, Chemetall...) et exploitations de traitement de surface. Tous les laqueurs et anodiseurs certifiés sont présents : les experts de la sous-traitance (groupe Émeraude, Coloralu...) mais également tous les applicateurs intégrés, qu'ils soient extrudeurs (Hydro, Constellium...), gammistes (Profils Systèmes, Installux...) ou encore fabricants industriels (Cetih, K-Line...).

L'activité de certification

L'Adal est accrédité par le Cofrac et dispose d'un système qualité solide et impartial, assorti d'obligations réglementées et contrôlées. En une année, cette activité représente environ

230 inspections d'usines, 200 essais de résistance à la corrosion et de qualité d'alliages, et réunit une dizaine de comités d'accréditation et de certification. Expert dans son domaine, l'Adal élabore des documents techniques et finance des programmes d'études, dont le dernier en date porte sur la performance anticorrosion des alliages recyclés. Une cinquantaine d'experts techniques œuvrent à l'amélioration continue des référentiels techniques en s'adaptant à l'évolution des besoins des donneurs d'ordre et prescripteurs. De son côté, le conseil d'administration de l'Adal définit les orientations générales de l'Adal, en particulier les axes stratégiques liés à la performance des certifications et à la défense de l'intérêt collectif.